

PROCÉDURE DE DONN À SOLIDARITÉ JEUNESSE - OM



« Ils ont besoin de Nous;
nous avons besoin de Vous »

Donn annuels des Loges

Il est de Tradition dans de nombreuses loges de réserver chaque année le montant d'un ou de plusieurs tronc de la Veuve à l'Association. Merci d'entretenir la flamme de la Tradition.

Donn individuels

L'Association établit à votre nom un justificatif fiscal pour chaque don individuel afin de vous faire bénéficier de 66 % de réduction sur votre déclaration de revenus *.

COMMENT NOUS AIDER ?

Par chèque (1), par carte bancaire en ligne ou virement ponctuel (2),
par prélèvement automatique (3) sur www.sjom.fr

* Par souci de discrétion, sur votre justificatif fiscal ne figure que la mention « SOLIDARITÉ JEUNESSE ».

1 PAR CHÈQUE

Don de la Loge n°
Titre
Orient de Montant / € :

OU

Don personnel
NOM
Prénom
Adresse
.....
Adresse mail Tél. :
Montant / € :

Chèque à l'ordre de: Solidarité Jeunesse – Orphelinat Maçonnique
Formulaire et chèque sont à retourner à l'adresse ci-dessous:

Association Solidarité Jeunesse – OM
90, rue du Faubourg-Saint-Martin - 75010 PARIS

2 PAR CARTE BANCAIRE EN LIGNE OU VIREMENT PONCTUEL

Connectez-vous sur www.sjom.fr
> onglet "Donn et défiscalisation"
ou directement sur www.apayer.fr/solidaritejeunesse

RIB SJ-OM > Crédit Mutuel

CCM Paris Magenta - 53 Bd. de Magenta - 75010 Paris

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB
10278	06076	00020509741	19

IBAN (International Bank Account number)

FR76 1027 8060 7600 0205 0974 119

BIC (Bank Identification Code): CMCIFR2A

Domiciliation

CCM PARIS MAGENTA-GARE DE L'EST

Titulaire du Compte: **Solidarité Jeunesse**
90 rue du Fbg. Saint Martin - 75010 Paris

3 PAR PRÉLÈVEMENT MENSUEL AUTOMATIQUE

Le prélèvement mensuel automatique vous permet de faire un don régulier à l'association SOLIDARITÉ JEUNESSE-OM en faisant débiter la somme due directement de votre compte bancaire. Ce mode de paiement suppose l'autorisation préalable du titulaire du compte.

Merci faire parvenir ce document complété ainsi que votre RIB à l'Association Solidarité Jeunesse – OM
90, rue du Faubourg-Saint-Martin - 75010 PARIS

Je souhaite apporter un soutien régulier à l'association Solidarité Jeunesse – OM, mensuellement, pour un montant de 5 ou 10 ou 20 euros (rayer les mentions inutiles), ou un autre montant de: €.

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever la somme de € sur ce dernier qui correspond au montant de mon soutien régulier à l'association SOLIDARITÉ JEUNESSE - OM.

En cas de litige sur le prélèvement, je pourrais en suspendre l'exécution par simple lettre ou par courriel à l'association SOLIDARITÉ JEUNESSE - OM.

Signature:

Titulaire du compte:

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Mail:

Téléphone:

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN

Code international d'identification de votre banque - BIC

N.B.: PENSEZ À JOINDRE LE RIB DU COMPTE QUI SERA PRÉLEVÉ

Les Administrateurs de Solidarité Jeunesse / Orphelinat Maçonnique sont à votre entière disposition et souhaitent que ces quelques renseignements renforcent encore la Chaîne de Solidarité au bénéfice de nos pupilles.

MERCI À TOUS DE VOTRE GÉNÉROSITÉ.